

**Marc Justaert**, Président Welzijnszorg; **Guy Tordeur**, Président Réseau belge de lutte contre la pauvreté; **Christine Mahy**, Secrétaire générale Réseau wallon de lutte contre la pauvreté; **Prof. dr. Michel Deneyer**, Vice-président Ordre des médecins; **Pierre Cools**, Secrétaire général adjoint Solidaris; **Sarah Scaillet**, Administratrice-générale Service fédéral des Pensions; **Prof. dr. Ria Janvier**, Universiteit Antwerpen; **Prof. dr. Josse Van Steenberge**, Universiteit Antwerpen; **Prof. dr. Erik Schokkaert**, KU Leuven; **Prof. dr. Willy Van Eeckhoutte**, UGent; **Prof. dr. Pierre Vandervorst**, ULB; **Dr. Marleen Finoulst**, journaliste

■ Le débat entre écosystème d'informations personnelles – dont la sécurité sociale belge est pionnière, sans être Big Brother – et protection de la vie privée est important. Mais il doit reposer sur des faits et sur la réalité sociale.

envoyer toutes sortes de certificats... Le principe de la collecte unique de données, qui rend la complexité administrative de notre pays acceptable pour le citoyen, passera ainsi à la trappe dans la pratique. Les plus démunis, qui se voient aujourd'hui accorder automatiquement divers droits, seront désavantagés de façon disproportionnée.

**Pour un large débat pluridisciplinaire**

Depuis les années 1990, la Belgique applique une approche cogestionnaire et multidisciplinaire de la vie privée, notamment au sein des comités sectoriels placés sous la supervision du Parlement. Le RGPD a redistribué les cartes et renforcé les garanties. Néanmoins, le cadre européen n'a jamais eu l'intention de démolir des structures efficaces existantes.

En outre, la protection des données n'est jamais le seul droit fondamental à respecter. D'autres droits fondamentaux définis par la Constitution doivent également être respectés, tels que le droit à une protection sociale adéquate, à des soins de santé performants ou à la sécurité publique.

L'échange de données a lieu pour une raison, dans un cadre juridique, de manière proportionnée et avec des garanties techniques de sécurité suffisantes. Le véritable défi consiste donc à trouver un bon équilibre entre tous ces droits fondamentaux.

Le RGPD confère une grande responsabilité à ceux qui échangent des informations. Les délibérations du Comité de sécurité de l'information, qui succède aux comités sectoriels, contribuent à assurer une certaine sécurité juridique entre les principes généraux et les questions concrètes de la réalité. Sans cette délibération complémentaire, les acteurs prudents sont susceptibles de se retirer, laissant probablement la place aux plus téméraires.

Si nous menons le débat sur la protection de la vie privée au moyen de slogans, ou de manière trop étroite et trop juridique, nous risquons de revenir 30 ans en arrière.

→ Titre et chapeau sont de la rédaction. Titre original: "Protection de la vie privée: centralisée, décentralisée ou retour au papier?"

**De nombreuses réalisations seraient impossibles sans ces informations: point de contact unique pour les changements d'adresse, octroi automatique des tarifs sociaux pour l'eau, le gaz, l'électricité, etc.**

## OPINION

# Mauvaise fortune appelle bons cœurs

■ Quelle profusion de solidarité à la suite des inondations. Les crises ont décidément cette vertu: elles lancent un appel poignant à retrouver et à privilégier l'essentiel.



**François-Xavier Druet**  
Docteur en philosophie et lettres

mie: "Oui, j'ai été gravement atteint. Mais, contrairement à d'autres, j'en suis sorti."

Celle ou celui qui compatit avec l'infortune d'autrui relativise ipso facto sa propre adversité, y puisant une force supplémentaire pour réagir. Le bon cœur semblerait plus bénéfique pour son détenteur que l'aigreur ou la révolte aveugle.

**A**ux "petits malheurs ordinaires", les deux dernières années en ont ajouté d'autres, plus collectifs, plus spectaculaires et plus traumatisants. Une épidémie, qui, même si sa phase critique est – peut-être – derrière nous, est loin d'avoir cessé ses méfaits. Des inondations catastrophiques pour un grand nombre de nos concitoyens, et dont les effets se propageront à long terme. Si on ne retient que le pire. Et le constat, trop partiel, se limite à notre environnement immédiat. À l'échelle du monde, combien d'autres désastres où les quatre éléments, eau, terre, air et feu, ont déployé leur puissance et revendiqué leur autonomie impitoyable pour l'homme?

Nous avons été ébranlés par des images cauchemardesques. Des salles d'hôpitaux et des funérariums de fortune saturés de corps gisants. Le déchaînement torrentueux des eaux traversant rues et maisons, emportant tout sur leur passage, même l'espoir. Implacable vision du malheur d'autrui. Avec quel impact sur nos sensibilités personnelles?

### Les bénéfiques du cœur

Rhétueur et satiriste grec du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, Lucien de Samosate imagine un dialogue entre Achille et le fils de Nestor le sage, Antiloque (Lucien, Dialogues des morts, XV, 3). Ce dernier répond à la désolation d'Achille: "Ce qui apporte une consolation, c'est à la fois de partager le malheur et de n'être pas soi-même le seul à le subir."

Une forme de solidarité dans la détresse la rendrait-elle plus supportable? Les propos de victimes des intempéries le donneraient à croire: ne pas être seul à affronter des situations extrêmes jouerait comme un stimulant. De même que la comparaison entre les préjudices subis: "Comment me plaindre alors qu'un tiers de ma maison reste habitable?" "Je suis encore en vie. Pas mon voisin." "J'ai vu bien pire ailleurs. Je peux presque m'estimer chanceux..." Ou, à propos de la pandémie:

Mais d'innombrables autres bons cœurs sont entrés en scène. Les images glaçantes de femmes, d'hommes, d'enfants accablés par ce coup du sort ont déclenché, comme en réponse aux flots déchaînés, un torrent de bonnes volontés à peine imaginable. Pendant des jours et des jours, discrets, efficaces, fidèles, des bénévoles ont rendu la vie des victimes un peu moins insupportable et continué à le faire, sans désespérer.

Le caractère gratuit, spontané, inconditionnel de cette assistance a quelque chose d'extraordinaire dans un contexte où presque tout s'est mercantilisé. En l'occurrence, le proverbe ne trompe pas: à quelque chose malheur est bon. Soudain, voici de l'humanité répandue à profusion aux yeux de tous – les médias répercutent sans parcimonie cet élan d'altruisme désintéressé – dans un monde qui souvent aujourd'hui en est chiche.

Entre des inconnus, une rencontre improbable se produit. Entre des inconnus, des liens imprévus se créent. Quel sentiment a envahi le cœur de celles et ceux qui ont pris la route pour tout autre chose que le tourisme-catastrophe? La compassion, probablement. Ou plutôt l'empathie, cette capacité de ressentir les émotions des autres au point de se laisser entraîner et y apporter une réponse.

Sans doute chacun des bénévoles s'est-il imaginé dans la peau d'un sinistré. Il a éprouvé quels besoins seraient les siens face à pareille débâcle. Il y a donné la suite que lui-même aurait appelée de ses vœux.

Ce surcroît d'empathie a pris le relais de celui dont la plupart des soignants ont dû faire preuve quand les malades du Covid affluaient et se trouvaient isolés de leurs proches.

Les crises ont décidément cette vertu. Elles lancent un appel poignant à retrouver et à privilégier l'essentiel. Le sens de l'humain, s'il s'est un peu assoupi, prend le défi au sérieux: il se ranime et se secoue.